

ASSEMBLÉE NATIONALE

13 septembre 2023

POUR LE PLEIN EMPLOI - (N° 1528)

Rejeté

AMENDEMENT

N ° AS465

présenté par

Mme Garin, M. Peytavie et Mme Rousseau

ARTICLE PREMIER

Supprimer l'alinéa 6.

EXPOSÉ SOMMAIRE

L'article 1^{er} du présent projet de loi a pour objet d'étendre la liste des inscrits à France Travail aux personnes faisant une demande de RSA, ainsi que leur conjoint, concubin ou partenaire lié par un PACS, alors même qu'elles ne seraient pas engagées dans une recherche d'emploi, mais également les jeunes sollicitant un accompagnement des missions locales et les personnes en situation de handicap en demandant d'accompagnement.

Le présent amendement a vocation à supprimer l'inscription automatique à France Travail des personnes faisant une demande de RSA, ainsi que leur conjoint, concubin ou partenaire lié par un PACS, alors même qu'elles ne seraient pas engagées dans une recherche d'emploi.

Derrière l'argument de la centralisation de l'information dans le cadre du réseau France Travail se voulant une organisation « renouvelée et intégrée » du service public de l'emploi pour offrir un accompagnement au plus proche des besoins se cache en réalité une volonté de piloter le marché du travail pour faire coïncider, à marche forcée, l'offre et la demande, quelle que soit l'offre, et quelle que soit la demande.

France Travail n'est en réalité que le « Big Brother des Travailleurs ».

Le groupe Écologiste est fondamentalement opposé à cette logique du travail à n'importe quel prix. La crise du travail est réelle : pénibilité, stagnation des salaires et inflation et précarisation du travail avec une explosion du recours aux contrats courts.

D'un côté, selon la dernière enquête européenne sur les conditions de travail, la France reste championne sur la pénibilité, puisque sur le port de charges lourdes, les postures douloureuses, l'exposition aux produits chimiques et vibrations, la part des salariés français qui y est exposée est toujours supérieure à la moyenne européenne.

Ces critères de pénibilité ont pourtant été supprimés et le Gouvernement n'a pas pour intention de les réintégrer.

De l'autre, les salaires n'augmentent pas. Selon l'Organisation de Coopération et de Développement Economique (OCDE), au premier trimestre 2022 les salaires réels ont chuté de 1,9 % en France, alors qu'ils ont augmenté de 0,3M en Italie et baissé de seulement 0,2 % au Royaume-Uni.

Dans le privé, comme dans le public, les salaires décrochent.

Enfin et toujours selon la DARES , en 2019 39 000 établissements recourent toute l'année à des contrats courts (i. e. d'au plus 31 jours). Une partie de ces contrats pourraient être transformés en CDI ou CDD d'un an pour un volume équivalent à 235 000 emplois de 5 jours par semaine.

En 2023, la politique de l'emploi menée par ce Gouvernement a 40 ans de retard, l'ère Borne est semblable à celui de l'ère Thatcher : le plein emploi, à n'importe quel prix. Le groupe Écologiste est fondamentalement opposé à cette logique productiviste et indigne vis-à-vis des travailleurs et des salariés. Dans toutes ses composantes, France Travail est la traduction d'un logiciel selon lequel tout ce qui ne produit pas n'a pas de valeur : les chômeurs, les jeunes, les aînés.

Au regard de l'urgence climatique, il est aujourd'hui impossible de continuer à soutenir des réformes dont le seul objet politique et économique est de faire du vivant un outil au service de la croissance.